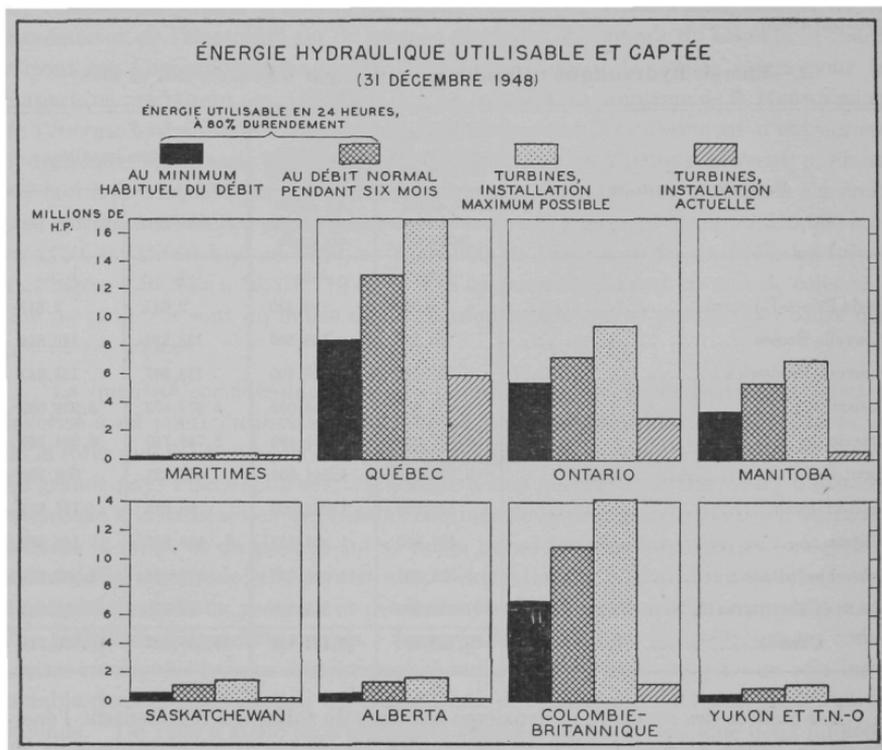


été faites et que les résultats en soient connus, des concentrations d'énergie réalisables sur les rivières et cours d'eau à pente graduelle, où des chutes économiques pourraient être aménagées au moyen de barrages. En conséquence, quant aux aménagements possibles, les chiffres de l'énergie utilisable (pour deux débits différents) représentent seulement les *possibilités minimums* en hydroélectricité du Canada.

Les troisième et quatrième colonnes donnent la puissance totale des roues hydrauliques effectivement installées; ces chiffres ne doivent pas être mis en comparaison directe avec ceux des première et deuxième colonnes pour le calcul du pourcentage de l'énergie hydraulique captée. Aux emplacements exploités, la puissance des roues hydrauliques installées est en moyenne 30 p. 100 plus grande que le chiffre correspondant des disponibilités maximums inclus dans la deuxième colonne à l'égard de ces mêmes emplacements. Les chiffres ci-dessus indiquent donc que les *ressources d'énergie hydraulique connues* permettront l'installation de turbines d'une puissance de plus de 52 millions de h.p.; de plus, les turbines installées au 31 décembre 1948 ne répondent que pour 21 p. 100 environ des ressources connues.



Le tableau 3 démontre clairement que la puissance des aménagements n'a cessé d'augmenter depuis le début du siècle et qu'elle a accusé un accroissement marqué durant les années de guerre de 1942 et 1943. En 1948, l'activité intense de la construction hydroélectrique d'après-guerre commence à donner des résultats et plus de 350,000 h.p. viennent s'ajouter à la puissance totale du pays; un grand nombre d'usines et de rajouts sont en construction.